Le Hors série poche d’Alternatives économiques « Regards d’économistes sur l’économie sociale et solidaire » [[1]](#footnote-2), paru en octobre 2013, résume l’opinion de 24 économistes interrogés par Philippe FREMEAUX, ex gérant de la SCOP Alternatives économiques. Ces économistes y exposent leurs réflexions sur les statuts et les objets de l’ESS, soulignent en quoi l’ESS répond ou non aux enjeux économiques actuels et pourquoi, selon eux, les universités ne se saisissent que peu ou pas du tout de l’ESS.

Trois débats sur la base de ce premier travail se sont tenus le 21 novembre à l’université de LILLE 1, et à l’initiative notamment de Florence JANY CATRICE, professeure à LILLE 1 de sciences économiques et administratrice du LABO de l’ESS.

Premier débat L’ESS, vue par les économistes. N’est ce qu’une promesse ?

Philippe FREMEAUX a rapidement planté le décor : définitions floues et très variées de l’ESS d’un économiste à l’autre, une focale sur la démocratie pour l’un (l’économiste interrogé ne citera que des coopératives à titre d’exemples), une focale sur la seule finance solidaire (l’économiste interrogé ne citera que des organisations de l’ESS relevant de son champ d’investigation scientifique), focale très présente sur l ’insertion et l’exclusion (les économistes interrogés évoqueront les grandes organisations caritatives), focale sur le micro et le territoire (l’économiste interrogé évoquera surtout des associations locales), focale mise sur l’apport au pouvoir d’agir des personnes.

Toutes ces réponses ne font pas une définition. Elles évacuent même un pan important de l’ESS (le champ sanitaire et social uniquement cité parce que des leaders en communication ont su se faire repérer). La définition issue de loi ESS sera t’elle plus appropriée ? La première promesse à se faire collectivement est la promesse de l’acculturation en milieu universitaire !

Mais si ce champ de l’ESS est peu connu, voire méconnu par les économistes, c‘est parce que aussi pour la plupart d’entre eux, l’ESS ne répond pas aux enjeux macro économiques et macro sociaux actuels. En quoi, l’ESS répond t’elle aux enjeux de santé, d’éducation, de mondialisation économique, de financements? Les économistes les plus attachés à l’ESS trouvent des excuses à cette insuffisance et parlent davantage de promesses que de réalité :

* comment pourrait il en être autrement alors même que dans la théorie économique dominante la coopération est un non objet théorique ?
* comment pourrait il en être autrement à partir du moment où s’intéresser à l’ESS, c’est presque collaborer pour des économistes marqués par le dualisme Marché/ Etat ?

Mais, par ailleurs, et source de réconfort, un économiste dira que « aucun économiste sérieux ne peut penser que les firmes de capitaux pourraient réellement fonctionner si elles appliquaient à la lettre les principes de l’économie orthodoxe »…

Il y a donc un espoir et une promesse que cela change !

Herve DEFALVARD, maitre de conférence à l’université de MARNE LA VALLEE, confirme cette double marginalité de l’ESS dans les sciences économiques. Elle est à la fois ignorée par les économistes dits orthodoxes [[2]](#footnote-3) et les économistes dits hétérodoxes[[3]](#footnote-4). Ceci étant, la période est davantage à la curiosité qu’à l’indifférence. Prenant exemple sur le travail engagé par la chaire ESS de Marne la vallée et ne citant que les avancées en matière de formation,[[4]](#footnote-5) Hervé DEFALVARD souligne que la multiplication des formations professionnalisantes en ESS ne modifie pas les corpus de base de la formation des économistes (micro économie, macro économie et théorie quantitative). Il faut donc introduire des cours même optionnel sur l’ESS en première année des universités de sciences économiques comme à Marne la Vallée où, en l’espace de 3 ans, le nombre des étudiants assistant à ces cours est passé de 40 à 123.

Il faut aussi construire une théorie de la micro économie morale et politique qui vienne donner une assise théorique à l’ESS en micro économie. Comme toute théorie, il s’agit à la fois de critiquer un corpus théorique et de construire une alternative théorique. La critique porte notamment sur la théorie de l’équilibre dans la microéconomie classique qui peut être injuste. L’alternative théorique est de construire une théorie micro économique qui réponde vraiment à ces objectifs de justice, au sens de donner à chacun la possibilité d’augmenter ses « capacités » mais aussi à des objectifs plus politiques.[[5]](#footnote-6) La Science économique n’est pas neutre à la manière des sciences physiques. Le cours de micro économie morale et politique donné à l’université de Marne la Vallée insiste donc sur l’équilibre de marché avec firme autogérée, la valeur ajoutée en lieu et place du profit ou le travail non réductible à une marchandise. Il nous faut généraliser cette économie morale et politique, donner des fondements théoriques à une macro économie qui intégrerait l’ESS et s’assurer que l’économétrie n’est qu’un moyen au service d’une économie politique.

Dominique Plihon, professeur d’économie et militant altermondialiste, se positionne sur ces deux registres. En tant que citoyen engagé, à la recherche de nouveaux repères, l’ESS lui semble féconde car elle apporte des expérimentations de rupture, dans la phase de transition. Elle remet en évidence le rôle des territoires alors que la mondialisation déterritorialise; elle construit l’innovation sociale avec la figure emblématique de l’entrepreneur social. Mais cette promesse est perverti, selon l’intéressé, par les agissements dévoyés de certains grands acteurs de l’économie sociale.

En tant que professionnel, Dominique PLIHON estime que les économistes hétérodoxes ne comprennent pas ce champ spécifique de l’ESS. Seuls les évolutionnistes dans la lignée de SCHUMPETER, parce qu’ils ont su analyser le rôle de l’innovation, ont un cadre d’analyse compatible avec l’ESS ou les institutionnalistes parce qu’ils donnent une grande importance au rôle des organisations. Mais les incitations à travailler ce champ de l’ESS sont très faibles : le champ de l’économie, les revues, les financements ne sont pas organisés pour ce champ scientifique. Il y a toutefois des progrès dans une approche pluridisciplinaire (sociologie, économie, psychologie, anthropologie) qui aboutirait à la reconnaissance d’une nouvelle section économie et société. Cette revendication portée par l’association française d’économie politique (AFEP) permettrait de rendre le champ des sciences économiques plus diversifié.

Jean Louis LAVILLE, sociologue et économiste, enseignant au CNAM, souhaite signaler d’emblée que certains économistes orthodoxes se sont intéressés à l’ESS à travers le prisme du tiers secteur avec une vision très réductrice de l’ESS. Il précise que les débats sur l’ESS sont de même nature au sein des sociologues ou des anthropologues et qu’effectivement l’interdisciplinarité est une promesse pour l’avenir. Mais il tient aussi à souligner la faiblesse de l’argumentaire de l’ESS. Alors que les risques sont la régression totalitaire et la société de marché, l’ESS continue à se présenter en mettant en avant les organisations économiques, le nombre d’emplois qu’elle représente (les fameux 10% de salariés), des exemples mythologiques (comme Montdragon). L’ESS risque de tomber dans un certain type d’économicisme alors qu’elle est une promesse démocratique et politique. Ainsi les dernières élections à Messine ont porté à la mairie un militant des réseaux de l’ESS, militant de la première heure contre les projets berlusconiens et en faveur de l’achat solidaire. En Emilie Romagne, la région fait appel à la participation citoyenne pour co construire des politiques publiques alternatives. L’ESS participe ainsi d’une volonté politique d’approfondir la démocratie. Au sein même de l’ESS en France, la volonté de repolitiser l’action sociale relève aussi de cette réponse nouvelle. Pour Jean LOUIS LAVILLE, il faut aller vers une réunion sciences économiques et sociales/ ESS et renouveler l’argumentaire avec cette capacité à relier sphère économique et sphère politique que le capitalisme s’ingénie à dissocier.

|  |
| --- |
| En prévision de cette première table ronde, les étudiants du master APIESS de LILLE 1 ont interrogé 265 étudiants des filières sciences économiques et gestion des universités de Lille1, IAE et IEP de Lille sur leur connaissance de l’ESS, les formations à l’ESS.  41% de ces étudiants sont adhérents d’une association dans la culture, les loisirs, le sport mais trois quarts d’entre eux n’ont jamais entendu parler de la loi cadre sur l’ESS. 25 % savent que Benoit Hamon est ministre de l’ESS mais 5 % pensent que c’est Jean Louis Laville !!!!  65 % des étudiants pensent que l’ESS est un complément à l’action de l’Etat ; 11% pensent même que pole emploi fait partie de l’ESS….  55% pensent que l’ESS est un complément à l’action de l’entreprise à but lucratif. Bref, l’ESS n’est pas une entité autonome pour la plupart des étudiants.  Dans les formations de LILLE 1 ou de l’IEP, les formations de macro économie et de compréhension des phénomènes économiques sont privilégiées. Dans les formations de IAE et de gestion à l’université, l’histoire de la pensée économique est importante pour un tiers des étudiants.  Et au total, 62% des étudiants estiment que les sciences économiques sont trop centrées sur l’individu et l’entreprise. Cette soif de réflexivité des étudiants est donc une belle promesse pour l’avenir ! |

La deuxième table ronde porte sur ESS et bien commun.

Jean Gadrey, ancien professeur, s’est attelé à une définition de la notion de bien commun : patrimoine collectif, droit universel, qualité sociétale, le bien commun se caractérise par un régime d’appropriation, une accessibilité pour tous et une gestion commune ou publique. Les biens communs ne se résument pas aux biens privés : ainsi la qualité de l’eau qui est un bien commun peut enrichir la production privée et être un facteur de croissance de l’emploi.

Rapprocher ESS, utilité sociale et bien commun peut être fécond sans abandonner aucun de ces termes. Enrichir l’utilité sociale par la réduction des inégalités et les bénéfices collectifs peut être utile.

Il y a néanmoins une différence : les biens communs sont gérés en commun ; certains des bénéfices de l’utilité sociale correspondent à des biens publics. Cette association entre bien commun et utilité sociale correspond à une invitation à renforcer en interne et en externe le modèle coopératif et les stratégies de partage du pouvoir.

François Flahaut, philosophe, s’interroge sur cette notion de bien commun soulignant que nous vivons dans une idée fausse consistant à croire que le rapport aux choses précéderait le rapport à l’autre. Il est difficile de se séparer de cette croyance qui nous procure un bénéfice narcissique (cela répond a un besoin), flatte notre convoitise, est tout aussi présente dans le spiritualisme que dans le matérialisme. Pourtant, il faut admettre que le premier bien est la relation interhumaine et que les biens marchands n’ont pas une valeur ontologique supérieure aux biens communs, même si le désir humain se porte bien plus sur les biens marchands que sur les biens communs qui font figure de parent pauvre. Et il est vrai qu’il suffit d’acheter un bien marchand pour réaliser son plaisir alors que les biens collectifs culturels par exemple comme la musique demande l’appropriation du solfège, de l’instrument et ne se résument pas à l’achat de l’instrument.

Philippe Hugon, professeur d’économie à Nanterre souligne la nécessité de s’intéresser aux différentes échelles territoriales lorsqu’on parle des biens communs. L’introduction de cette échelle territoriale aboutit à différents types d’argumentaires en faveur des biens communs selon le niveau territorial envisagé.

Olivier Petit, économiste à Arras, souligne que cette notion de bien commun devrait être remplacée par la notion de patrimoine. Il rappelle qu’au début des années 70, cette notion de bien commun est évoquée par Philippe HUGON dans la tragédie des biens communs. Il indique que le prix Nobel attribué à Elina OSTROM, l’une de rares économistes critiques à avoir obtenu ce prix, n’a pas davantage permis à l’ESS de sortir de sa marginalité en sciences économiques car elle raisonnait sur des comportements par essence individualistes. Il lui semble qu’un autre cadre d’analyse est plus fécond pour l’ESS, il s’agit de la notion de patrimoine dégagé par Henri OLAGNON et les équipes de l’université de REIMS / CHAMPAGNE ARDENNES.

Antoine DETOURNE, délégué général de la CRESS Nord Pas de Calais, souhaite orienter son propos sur la question du « compter autrement, faire valoir ce qui compte et qui n’est pas forcément mesurable ». Il reconnaît que les acteurs de l’ESS ont besoin d’être outillés sur ce qu’est l’économie, la participation de l’ESS aux biens communs. Il insiste sur l’innovation sociale et sur ce qu’il convient de valoriser.

Véronique Branger, au titre de acteurs pour une économie solidaire, s’intéresse davantage aux externalités positives des actions de l’ESS. Elle prend trois exemples dans la culture, le logement et l’alimentation pour conclure que l’ESS est composée d’entreprise de territoire. Est elle pour autant un bien commun ? Aujourd’hui, la question se pose surtout de faire en sorte que les subventions aillent aux projets des acteurs de l’ESS, trop souvent obligés d’en passer par des procédures d’appels d’offre, ignorant leur rôle et leurs spécificités.

Parmi les questions de la salle, on retiendra celles de Florence JANY CATRICE sur la nécessité de rendre des comptes lorsqu’un bien commun est géré en commun, les conditions sociales et institutionnelles pour basculer de l’utilité sociale au bien commun, et la réponse de Jean Gadrey qui, rejoignant la critique du bien commun, estime qu’il faut renoncer au fétichisme des mots pour être plus mobilisateurs. Il ajoute que la carrière citoyenne des mots n’est pas la même que leur carrière académique. Il estime que l’évaluation est une nécessité, quelque soit le terme employé.

La troisième table ronde porte sur l’ESS à l’horizon 2025

Claude Alphandery, Président du labo ESS estime que l’ESS doit changer d’échelle et bousculer ses propres pratiques pour être une force novatrice. Le meilleur moyen est de répondre par une confrontation positive entre acteurs de terrain et chercheurs, de prendre certains territoires comme territoires d’expérimentations pour approfondir des pistes explorées par le labo ESS dans une logique de bas en haut (bottom-up)

Christiane Bouchart en tant que Présidente du RTES a souligné que l’ESS a vocation d’ores et déjà à être l’arrête centrale de formes d’économie (économie circulaire, économie de la fonctionnalité, économie coopérative) mises en avant dans la stratégie de troisième révolution industrielle lancée par la région du Nord Pas de Calais. Elle a vocation compte tenu de l’apport des acteurs de l’ESS à ces économies mais n’est pas reconnue.

Florence Jany-Catrice, Professeur à l’Université de Lille I et chercheuse au Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques, est ensuite revenue sur les deux tables rondes.

Elle a rappelé que le changement d'échelle, tout comme le développement de l'ESS, n'est pas forcément une fin en soit, que la finalité pouvait être l'expansion d'un bien-être collectif. Il faut mettre en avant de nouveaux indicateurs pour mesurer cette finalité, et en même temps identifier avec les citoeyns les besoins de la société. Elle souligne que les acteurs de l'ESS ont encore des difficultés à la co-construction et l'importance de continuer les expériences artisanales (et pas les solutions toutes faites).

Elle a ensuite souligné la capacité qu'ont certains économistes à s'approprier des problématiques issues à la base de mouvements sociaux, alors même que les conditions ne sont pas réunies pour que l'ESS soit « légitime » à leurs yeux. “Le combat doit être celui des idées, pour que les gens prennent au sérieux l'anti-démocratie de l'économie actuelle.”

L'ESS porte une normativité sociale assumée, elle est une manière d'essayer de sortir de la normativité de l'économie. L'ESS invite au décloisonnement de la science, avec des pratiques intellectuelles stimulantes (mais freinées par les dispositifs publics).

Elle a souligné l'importance de soutenir et de développer des formes de légitimation de l'ESS, à travers les thèses, les travaux de chercheurs, scientifiques... Et a terminé son intervention en évoquant le projet de chaire ESS en Nord-pas de Calais.

1. On peut se le procurer sur le site WWW. Alternatives.economiques.fr pour la modique somme de 7,5 euros. [↑](#footnote-ref-2)
2. Pour aller vite , les descendants d’Adam SMITH et de la main invisible du Marché [↑](#footnote-ref-3)
3. pour aller vite, les économistes d’obédience marxistes, les post keynésiens, les évolutionnistes et les institutionnalistes. [↑](#footnote-ref-4)
4. La chaire ESS de Marne la Vallée soutenue par des entreprises de l’économie sociale et solidaire et le conseil général de Seine et Marne a investi deux champs la formation et la recherche développement avec une dimension internationale [↑](#footnote-ref-5)
5. Pour approfondir, http://www.u-pem.fr/chaire-economie-sociale-solidaire/publications/cahiers-de-la-chaire/less-comme-ideal-type-deconomie/ [↑](#footnote-ref-6)